



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-68404>

Département(s) de publication : **16**

Annonce n° **24-68404**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie d'Angoulême

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centre Communal d'Action Sociale

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Contrat d'exploitation des installations de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation et climatisation (4 lots)

Description : Le présent marché a pour objet : - Lot 1 : les prestations d'entretien et de garantie totale d'une partie des installations collectives de production de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation et climatisation de la Ville d'Angoulême et du CCAS ; - Lot 2 : les prestations d'entretien, de ramonage et de garantie totale des installations individuelles de production de chauffage de la Ville d'Angoulême et du CCAS ; - Lot 3 : les prestations de ramonage d'une partie des installations de production de chauffage de la Ville d'Angoulême et du CCAS ; - Lot 4 : les prestations de fourniture de bois, d'entretien et de garantie totale des chaufferies biomasse de la Ville d'Angoulême. Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 5 ans. Le candidat se rendra obligatoirement sur place afin d'apprécier toutes les sujétions influant sur sa proposition et la réalisation de ses prestations. L'offre du candidat sera contractuellement réputée tenir compte de toutes les constatations faites lors de cette reconnaissance du site, et comprendre tous les prestations accessoires et autres nécessaires. Chaque visite devra être programmée avec le service Maintenance des Bâtiments au n° 06 15 82 15 71 (F. PACIEL). Une attestation de visite sera délivrée par le service Maintenance des Bâtiments. En application de l'article L2111-3 du Code

de la commande publique, l'acheteur souhaite promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Pour ce faire, le titulaire du lot n° 1 devra mettre en oeuvre une action d'insertion permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Dans le cadre de cet engagement, l'entreprise pourra : - Soit sous-traiter une partie des travaux à une entreprise d'insertion, - Soit confier à une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) ou à un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), le nombre d'heures requis de mise à disposition de personnel, - Soit recruter directement. L'action d'insertion sera présentée par l'entreprise à partir de l'annexe correspondante à l'acte d'engagement. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition sera considérée comme irrégulière et sera rejetée.

Identifiant de la procédure : 2d114a9b-dbab-4e42-bb14-2834e470549c

Identifiant interne : VA-24042-24045

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50531100 Services de réparation et d'entretien de chaudières

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Interdictions de soumissionner de plein droit mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-6 du Code de la commande publique et interdictions de soumissionner mentionnées en annexe 4 du règlement de la consultation.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Installations collectives

Description : Ce marché concerne les prestations d'entretien et de garantie totale d'une partie des installations collectives de production de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation et climatisation de la Ville d'Angoulême et du CCAS.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 02/09/2024

Durée : 60 MONTH

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : La lettre de candidature dûment remplie (sur le modèle figurant dans le formulaire DC 1) et comprenant la déclaration sur l'honneur (relative aux interdictions de soumissionner) conforme à l'article R2143-3 du Code de la commande publique : « Le candidat produit à l'appui de sa candidature : Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; qu'il a satisfait à l'obligation d'établir un plan de vigilance comportant les mesures prévues à l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, pour l'année qui précède l'année de publication de l'avis d'appel à la concurrence ou d'engagement de la consultation. Inscription sur un registre du commerce (fournir un récépissé de déclaration d'activité). Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire. Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché public ; Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; Des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par

les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés ; Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants de type QUALIBAT. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres (des liens vers les sites accessibles sont acceptés).

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Equipe dédiée [encadrants technique & techniciens] et matériel

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Organisation générale mise en oeuvre dans le cadre du marché

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Moyens techniques affectés à l'opération

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Gestion des astreintes et organisation en cas de crise

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Moyen d'autocontrôles et de reporting

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Centre d'appel & système extranet

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Justification et pertinence de l'entretien P2 : Nombre d'heure prévu au titre de l'entretien, conduite, surveillance, réglage et taux horaire

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Justification et pertinence de l'entretien P2 : Nombre d'heure prévu pour l'encadrement et relationnel client

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Justification et pertinence du gros entretien P3 : Type, détail de travaux, montant, année prévisible de renouvellement, matériel, organisation

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens de restitution des informations [extranet, réunion...] et traçabilité des interventions

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix P2

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Prix

Description : Prix P3

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Prix

Description : Prix BPU sur la base du DQE

Pondération (points, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/07/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 3 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le budget principal de la Commune d'Angoulême financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique.

Informations relatives aux délais de recours : « La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative). »

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Justification de la durée de l'accord-cadre : Le lot n°1 déroge au principe de durée maximale de quatre (4) ans des accords-cadres, mentionnée au 1° de l'article L2125-1 du Code de la commande publique. En effet, l'article L241-3 du Code de l'énergie dispose que : « Les contrats d'exploitation de chauffage ou de climatisation ont une durée limitée à : [...] 3° Cinq ans, correspondant à cinq saisons complètes de chauffe dans les autres cas. »

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'Angoulême

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie d'Angoulême

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Chaudières individuelles

Description : Ce marché concerne les prestations d'entretien, de ramonage et de garantie totale des installations individuelles de production de chauffage de la Ville d'Angoulême et du CCAS.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 02/09/2024

Durée : 60 MONTH

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : La lettre de candidature dûment remplie (sur le modèle figurant dans le formulaire DC 1) et comprenant la déclaration sur l'honneur (relative aux interdictions de soumissionner) conforme à l'article R2143-3 du Code de la commande publique : « Le candidat produit à l'appui de sa candidature : Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; qu'il a satisfait à l'obligation d'établir un plan de vigilance comportant les mesures prévues à l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, pour l'année qui précède l'année de publication de l'avis d'appel à la concurrence ou d'engagement de la consultation. Inscription sur un registre du commerce (fournir un récépissé de déclaration d'activité). Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire. Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché public ; Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; Des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés ; Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants de type QUALIBAT. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres (des liens vers les sites accessibles sont acceptés).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Equipe dédiée [encadrants technique & techniciens] et matériel

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération :
Organisation générale mise en oeuvre dans le cadre du marché

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Moyens techniques affectés à l'opération

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Gestion des astreintes et organisation en cas de crise

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Moyen d'autocontrôles et de reporting

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Centre d'appel & système extranet

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Justification et pertinence de l'entretien P2 : Nombre d'heure prévu au titre de l'entretien, conduite, surveillance, réglage et taux horaire

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Justification et pertinence de l'entretien P2 : Nombre d'heure prévu pour l'encadrement et relationnel client

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Justification et pertinence du gros entretien P3 : Type, détail de travaux, montant, année prévisible de renouvellement, matériel, organisation

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens de restitution des informations [extranet, réunion...] et traçabilité des interventions

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix P2

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Prix

Description : Prix P3

Pondération (points, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/07/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 3 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le budget principal de la Commune d'Angoulême financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique.

Informations relatives aux délais de recours : « La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative). »

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'Angoulême

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie d'Angoulême

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie d'Angoulême

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Chaufferie bois

Description : Ce lot concerne les prestations de fourniture de bois, d'entretien et de garantie totale des chaufferies biomasse de la Ville d'Angoulême.

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 02/09/2024

Durée : 60 MONTH

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : La lettre de candidature dûment remplie (sur le modèle figurant dans le formulaire DC 1) et comprenant la déclaration sur l'honneur (relative aux interdictions de soumissionner) conforme à l'article R2143-3 du Code de la commande publique : « Le candidat produit à l'appui de sa candidature : Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; qu'il a satisfait à l'obligation d'établir un plan de vigilance comportant les mesures prévues à l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, pour l'année qui précède l'année de publication de l'avis d'appel à la concurrence ou d'engagement de la consultation. Inscription sur un registre du commerce (fournir un récépissé de déclaration d'activité). Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire. Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché public ; Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; L'indication des

mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; Des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés ; Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants de type QUALIBAT. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres (des liens vers les sites accessibles sont acceptés).

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Equipe dédiée [encadrants technique & techniciens] et matériel

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Organisation générale mise en oeuvre dans le cadre du marché

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Moyens techniques affectés à l'opération

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Gestion des astreintes et organisation en cas de crise

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Moyen d'autocontrôles et de reporting

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Centre d'appel & système extranet

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Justification et pertinence de l'entretien P2 : Nombre d'heure prévu au titre de l'entretien, conduite, surveillance, réglage et taux horaire

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Justification et pertinence de l'entretien P2 : Nombre d'heure prévu pour l'encadrement et relationnel client

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Justification et pertinence du gros entretien P3 : Type, détail de travaux, montant, année prévisible de renouvellement, matériel, organisation

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens de restitution des informations [extranet, réunion...] et traçabilité des interventions

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix P1 - Bois

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Prix

Description : Prix P2

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix P3

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/07/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 3 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le budget principal de la Commune d'Angoulême financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique.

Informations relatives aux délais de recours : « La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis

d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative). »

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'Angoulême

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie d'Angoulême

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Ramonage des installations

Description : Ce marché concerne les prestations de ramonage d'une partie des installations de production de chauffage de la Ville d'Angoulême et du CCAS.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50531100 Services de réparation et d'entretien de chaudières

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 02/09/2024

Durée : 60 MONTH

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : La lettre de candidature dûment remplie (sur le modèle figurant dans le formulaire DC 1) et comprenant la déclaration sur l'honneur (relative aux

interdictions de soumissionner) conforme à l'article R2143-3 du Code de la commande publique : « Le candidat produit à l'appui de sa candidature : Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; qu'il a satisfait à l'obligation d'établir un plan de vigilance comportant les mesures prévues à l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, pour l'année qui précède l'année de publication de l'avis d'appel à la concurrence ou d'engagement de la consultation. Inscription sur un registre du commerce (fournir un récépissé de déclaration d'activité). Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire. Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché public ; Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; Des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés ; Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants de type QUALIBAT. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres (des liens vers les sites accessibles sont acceptés).

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Moyens techniques affectés à l'opération

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Equipe dédiée [encadrants technique] et matériel affectés à l'opération

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Moyen d'autocontrôles et de reporting

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens humains, moyens matériels affectés à l'opération : Organisation générale mise en oeuvre dans le cadre du marché

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/07/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 3 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le budget principal de la Commune d'Angoulême financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique.

Informations relatives aux délais de recours : « La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative). »

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'Angoulême

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie d'Angoulême

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie d'Angoulême

Numéro d'enregistrement : 21160015000018

Département : Charente

Adresse postale : 1 place de l'hôtel de Ville

Ville : Angoulême cedex

Code postal : 16022

Pays : France

Point de contact : Service commun de la commande publique

Adresse électronique : marche-public@grandangouleme.fr

Téléphone : +33545386984

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://demat-ampa.fr>

Profil de l'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Poitiers

Numéro d'enregistrement : 17860004500029

Département : Vienne

Adresse postale : Hôtel Gilbert - 15 rue Blossac

Ville : Poitiers cedex

Code postal : 86020

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Téléphone : +33549607919

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Centre Communal d'Action Sociale

Numéro d'enregistrement : 26160011800226

Département : Charente

Ville : Angoulême cedex

Code postal : 16000

Pays : France

Adresse électronique : marche-public@grandangouleme.fr

Téléphone : +33545386984

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://demat-ampa.fr>

Profil de l'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 094b9e68-8fc1-41cb-bdf2-f43bb765ba43 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/06/2024 à 16:31

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/06/2024